



Info Vétéo

Direction Départementale de la Cohésion Sociale
de la Protection des Populations de la Haute-Saône



Lu pour vous...

RAGE

"Gare à la rage" : informations
kit de communication

FCO

Les signes cliniques induits par le virus
BTV-4 et BTV-8 en France
métropolitaine (BEH N°84)
Liste des départements et des
communes classés en zone
réglementée FCO

Influenza aviaire

IAHP

Biosécurité: les mesures pour les
opérateurs professionnels

Peste porcine africaine

PPA : agir pour prévenir

Les mesures à adopter pour éviter
l'introduction de la PPA en FranceA

Bulletin épidémiologique

En ligne – Télécharger le numéro

Faune sauvage

Guide pour l'élaboration de protocoles de
surveillance sanitaire de la faune sauvage

Médicament vétérinaire

ANSES – État des lieux des alternatives
aux antibiotiques en vue de diminuer leur
usage en élevage

ANSES : Guide des bonnes pratiques de
publicité en faveur des médicaments
vétérinaires

Bien-être animal

20 actions prioritaires en faveur du bien-
être animal

#SIA2018 - Bien-être animal : former et
informer

Accompagnement d'une carcasse à
l'abattoir : CVI carcasse

Accompagnement d'un animal à
l'abattoir : CVI animal

Guides pratiques pour évaluer l'aptitude
au transport : Porcs – Gros bovins

Epidémiosurveillance santé animale

Actualités

Animaux, alimentation, voyages

Conseils pour vos vacances

Santé publique

Moustiques tigres : une surveillance
renforcée en France de mai à nov. 2018

Mes démarches

Demander une habilitation sanitaire

Edito

Les sujets abordés dans ce numéro, à savoir la protection animale, les risques salmonelles et PPA sont pleinement d'actualité et ne manqueront pas, je l'espère d'attirer votre attention.

Je ne peux cependant passer sous silence le décès de Fanny Bosment, technicienne des services vétérinaires en charge plus particulièrement du contrôle sanitaire de la filière laitière qui a endeuillé la DDCSPP ce trimestre. Malgré des mois de lutte, elle n'a pu sortir du coma dans lequel elle a été plongée après avoir été percutée par une voiture début février. Nous pensons tous à elle.

Thomas CLÉMENT

Actualités

Le bien-être animal, un sujet d'actualité majeur

Dans le cadre de la stratégie nationale pour le bien-être animal 2016-2020, le ministère de l'agriculture et de l'alimentation a créé l'an dernier le Centre National de Référence pour le bien-être animal. Ce centre de référence, piloté par l'Inra, les écoles vétérinaires et les instituts techniques, a pour missions d'assurer un appui scientifique et technique, et d'animer un centre de ressources dédié à la formation. C'est pour assumer cette dernière mission que la DGAL a contractualisé avec VetAgro Sup et que **début 2018 a été créée la chaire partenariale bien-être animal**. Cette chaire s'appuie sur l'expertise scientifique de VetAgro Sup, les enseignants du campus vétérinaire et l'ENSV notamment, pour améliorer la formation au bien-être animal, participer à la production et au transfert de connaissances scientifiques et favoriser l'interaction et les échanges entre les différents acteurs du bien-être animal. L'objectif de la chaire est donc bien d'associer le maximum d'acteurs, vétérinaires, agents de l'Etat, éleveurs, organismes professionnels, association de protection animale, scientifiques, ... pour faire progresser les formations et la prise en compte du bien-être animal.

Emmanuelle SOUBEYRAN - Directrice Générale VetAgro Sup Lyon

Pour en savoir plus :

Site de l'école <http://chaire-bea.vetagro-sup.fr/>

MAE : #SIA2018 - Bien-être animal : former et informer

Salmonelloses bovines en filière lait cru

Salmonella spp. est un agent zoonotique transmissible entre les animaux vertébrés et l'homme. L'élevage, avec ses animaux (fèces, lait) et son environnement, constitue une source majeure de la contamination pour les fromages au lait cru. Ce maillon est donc l'un des plus importants en termes de surveillance et d'investigation pour maîtriser la contamination de la chaîne alimentaire par *Salmonella* spp.

Le rôle du vétérinaire de l'exploitation est d'identifier les potentiels épisodes cliniques et de réaliser les prélèvements nécessaires pour confirmer cette suspicion. Celui de l'éleveur, dans le cadre d'une surveillance de routine, est d'alerter son vétérinaire en cas de pathologies sur son troupeau mais également de l'informer de tout résultat de recherche positive en salmonelle. Il est important que le GDS et le cas échéant la laiterie soient simultanément informés. Néanmoins, l'excrétion fécale (ou *a fortiori* mammaire) de salmonelles par les animaux de l'élevage ne suit pas obligatoirement un épisode clinique identifié et ne concerne pas uniquement les animaux malades.

Vous avez reçu...

- 01/06/18 : Peste porcine classique et africaine
- 13/06/18 : Rappel - Vaccination FCO et mise en quarantaine
- 13/06/18 Nouveaux certificats vétérinaires d'information (CVI) - Aptitude au transport / animaux accidentés
- 20/06/18 Campagne 2018 "gare à la rage"
- 27/06/18 Evolution des modalités de gestion de la vaccination FCO

Numéros utiles...

- **Préfecture** : 03 84 77 70 00 - Elle pourra joindre les cadres d'astreinte de la DDCSPP
- **Abattoir à Luxeuil-les-Bains** : 03 84 40 21 13
Abattoir susceptible de recevoir des animaux accidentés et transportables
- **Equarrissage (Atemax)** : 0800 600 300 ou 0825 771 281
- **LVDH 70** : 03 84 95 77 70
Jours fériés et we (P. LE HONG) : pierre.le-hong@haute-saone.fr (réponse dans la demi-journée).

Arrivées/Départs...

Fanny BOSMENT, Technicienne des services vétérinaires, décédée le 25 mai

Échéances prochaines...

Formations continues en région :

[Cliquer pour voir les propositions de formations continues.](#)

Donnez votre avis ou faites des propositions...

philippe.brusset@haute-saone.gouv.fr

La DDCSPP 70 recrute

un vétérinaire pour réaliser l'inspection en abattoir et/ou en atelier de traitement de gibier, assurer de la certification à l'exportation d'animaux vivants et de denrées alimentaires, voire accompagner les chefs des services vétérinaires dans certaines de leurs missions

Contact : Thomas CLEMENT
(tél : 03 84 96 17 03)

Les animaux cliniquement atteints sont ceux qui excrètent ponctuellement les plus grandes quantités de salmonelles, avec deux voies majeures d'excrétion : fèces et écoulements utérins, placenta, avorton. Chez les animaux apparemment sains, le portage fécal asymptomatique est possible et relativement fréquent.

Suite aux cas humains à *S. Dublin* en 2016 en Franche-Comté, un groupe de travail national a été constitué et réunit l'ensemble des partenaires de chaque maillon, de l'élevage à la distribution du produit fini. Ce groupe de travail a pour objectif de rédiger un guide de recommandations à l'attention de tous les acteurs de la filière afin de surveiller et maîtriser les salmonelloses en filière lait cru de vaches. Ce guide devrait être finalisé et diffusable d'ici la fin de l'année 2018.

Marina BERAL – Epidémiologiste – Animatrice du réseau des vétérinaires sanitaires – GTV BFC

[Pour en savoir plus :](#)

[Salmonellose en élevage de volailles – Bulletin d'info OVVT BFC – N°3 juin 2018](#)

Peste porcine africaine (PPA) : agir pour prévenir

Actuellement présente dans l'Est de l'Europe où elle continue à se propager, la PPA, si elle est introduite en France, pourrait avoir des conséquences socio-économiques et sanitaires graves pour les filières professionnelles concernées.

Outre la surveillance clinique en élevage effectuée par les vétérinaires et dont les modalités ont été communiquées par messagerie le 1^{er} juin 2018, une campagne de communication est en cours afin de prévenir l'introduction de cette maladie en France.

Notamment, pour sensibiliser les chauffeurs routiers en provenance des pays infectés, un partenariat a été mis en place avec la société d'autoroute SANEF qui gère le Nord de la France.

Cette collaboration a permis :

- la mise en place d'une affiche d'informations dans les restaurants, stations services et aires d'autoroute,
- la diffusion d'une chronique radio pour sensibiliser les chauffeurs routiers à respecter des gestes simples pour éviter tout contact entre des aliments à base de porcs et de sangliers et ces mêmes animaux en France.

Il convient désormais de diffuser plus largement d'autres outils de communication.

[Pour en savoir plus :](#)

[Plateforme ESA Thématique PPA](#)

[Peste porcine africaine \(PPA\) : agir pour prévenir](#)

[Les mesures à adopter pour éviter l'introduction de la PPA en France](#)

Points d'amélioration

Tuberculose bovine

Tout vétérinaire en charge de tuberculinations doit respecter certaines obligations, à savoir :

- injection et lecture par le même vétérinaire
- lecture à minima 72 heures (+/- 4 heures)
- rédaction correcte du compte-rendu (DAT) avec obligation des mesures de pli de peau à J 0
- si résultat négatif, envoi du DAT au GDS 70 sous 8 jours ouvrés après lecture
- si résultat non négatif, envoi du DAT à la DDCSPP 70 sans délai

Bilans

Campagne de prophylaxie 2017-2018 (brucellose, leucose et tuberculose bovines) au 25/06/2018

- 11 cheptels n'ont pas été contrôlés et 8 cheptels ne l'ont été que partiellement : leurs qualifications ont été suspendues et les exploitants ont été mis en demeure de réaliser les contrôles réglementaires ;
- pour 4 cheptels, les prophylaxies ont été complètes mais réalisées hors délai (soit après le 30/04, date de la fin de la campagne) ;
- pour 2 cheptels, les prophylaxies ont été réalisées en plusieurs fois et sur un intervalle dépassant les 90 jours.